

CAPN D3S du 24 Février 2011

Evaluation des D3S

Pour 2009, sur 1715 évaluations attendues, 49 évaluations sont manquantes (16 de chefs d'établissement, 33 de directeurs adjoints). Le smps a rappelé que certains directeurs non évalués rencontrent par conséquent des difficultés pour muter faute de pouvoir présenter leurs évaluations.

Pour 2010, sur 1739 évaluations attendues, 333 évaluations sont manquantes (247 de chefs d'établissement et 62 de directeurs adjoints).

Le **smps** a rappelé au cng qu'au-delà des retards d'évaluation, de nombreuses procédures n'étaient pas respectées (par ex fixation du taux de prime en fin d'entretien, annonce d'un taux à l'entretien et notification d'un autre taux après péréquation départementale ou régionale ! ...).

Le **smps** a rappelé au cng la nécessité de mettre en œuvre les formations des évaluateurs, attendues de puis plus d'un an. Le cng a indiqué qu'il avait relancé l'EHESP dans ce sens.

Calendrier 2011 des instances

Le **smps** a rappelé que le calendrier présenté n'était pas satisfaisant et a demandé une révision : pour rappel le calendrier du cng prévoyait une 2^{ième} publication des postes de chefs d'établissement en octobre 2011 avec un comité de sélection et une CAPN en décembre 2011. Le cng a donc proposé une publication avant l'été.

Recherche d'affectation

Le **smps** a rappelé qu'il a écrit à la directrice générale du CNG, Danielle Toupillier et à la directrice générale de la DGOS, Annie Podeur, pour dénoncer les conditions de mise en disponibilité d'office de plusieurs directeurs placés en recherche d'affectation.

Le **smps** a rappelé dans ce courrier que la recherche d'affectation devait permettre aux directeurs de rebondir professionnellement grâce à un accompagnement du CNG et qu'à ce titre, au moins trois postes devaient leur être proposés durant les deux années de la recherche d'affectation.

Cependant, plusieurs directeurs viennent d'être placés en disponibilité d'office sans que ces opportunités leur aient été offertes et ils se retrouvent dans une détresse financière inacceptable car ils ne perçoivent pas d'indemnisation pour perte d'emploi.

Il s'agit d'une grave atteinte à l'esprit et à la lettre du dispositif car une mise en disponibilité d'office n'est envisageable qu'en cas de refus de trois postes proposés.

Le **smps** a rappelé que cette situation génère une méfiance envers un dispositif par ailleurs

utile.

Le syndicat demande au CNG et à la DGOS de rétablir dans leurs droits les directeurs illégalement placés en disponibilité d'office et de prendre toutes les dispositions nécessaires pour que trois affectations soient proposées dans les meilleurs délais à ceux qui s'approchent du terme de leur recherche d'affectation.

Négociations statutaires

Le **smps** a demandé une reprise des négociations statutaires suite aux nombreuses réunions de concertation annulées. Le cng a confirmé le maintien de la prochaine réunion qui se tiendra le 1^{er} mars 2011 et confirmé que les discussions se porteraient également sur le plan indiciaire.

Les Agences régionales de santé

Le cng et la Dgos ont précisé qu'ils rencontraient aujourd'hui les directeurs généraux des ARS pour préciser « les règles de vigilance » et rappeler « les procédures en matière d'évaluations » des directeurs.

EHESP

Les **smps** a rappelé qu'il était favorable à un module de spécialisation pour les ED3S en fin de cursus mais il s'inquiète du nouveau calendrier affiché qui demanderait aux élèves directeurs de faire leur recherche de poste courant Août.

Le **smps défend vos intérêts**